

REGINE BADEAU
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL



GUIDE DES
Acheteurs

REGINEBADEAU@EVREALESTATE.com

514-690-5034

WWW.REGINEBADEAU.COM





PROCESSUS D'ACHAT

L'achat d'un bien immobilier est l'une des décisions financières les plus importantes que vous aurez à prendre. Que vous achetiez une maison pour la première fois ou que vous soyez un investisseur expérimenté, le processus peut vous sembler complexe. Ce guide vous présente les étapes essentielles du processus d'achat d'une maison afin de vous aider à être mieux informé et à vous sentir plus confiant dans le processus.

POURQUOI FAIRE AFFAIRE AVEC UN

Courtier Immobilier

- Expertise juridique et transactionnelle
- Négociateurs compétents
- Connaissance du marché
- Accès à des propriétés exclusives
- Conseils d'un professionnel
- Efficacité et diminution du stress
- C'est gratuit ! L'acheteur ne prend pas en charge le coût associé au service d'un courtier immobilier.

ÉTAPES POUR ACQUÉRIR UNE PROPRIÉTÉ

1

Choir le bon courtier

Il est essentiel de s'assurer que vous êtes bien accompagné pendant le processus. Un courtier immobilier veillera à vous conseiller et à vous guider tout au long du parcours, afin que vous puissiez prendre les bonnes décisions. Une transaction immobilière peut être complexe et comporter des risques juridiques et financiers. Il est donc essentiel qu'un courtier participe à la transaction afin de fournir une connaissance approfondie du marché local, de s'assurer que le processus est conforme à la législation et de rendre le processus plus serein.

2

Examiner votre situation financière

Il est important de consulter votre institution financière ou votre courtier en hypothèques pour obtenir une pré-approbation pour un prêt hypothécaire. La pré-approbation vous aidera à déterminer votre budget en fonction du montant que la banque est disposée à vous prêter et de votre mise de fonds.

3

Recherche sur le marché et visite des propriétés

Votre courtier immobilier partira à la recherche de la maison de vos rêves en fonction de vos critères, de votre budget et de la localisation souhaitée. Cette étape nécessite que vous soyez disponible pour visiter les biens qui vous intéressent.

4

Faites une offre et signez la promesse d'achat

Une fois que le courtier a trouvé un bien qui vous plaît, vous pouvez soumettre une offre. Ce document indiquera le prix que vous êtes prêt à payer et les conditions. Une fois que vous et le vendeur vous êtes mis d'accord sur les conditions, vous signez la promesse d'achat.

5

Inspection de la propriété

Il est fortement recommandé de faire procéder à une inspection professionnelle du bien immobilier. Cela permet d'identifier les éventuels problèmes structurels ou les réparations à effectuer. Si un problème est détecté au cours de ce processus, la valeur du bien pourrait en être affectée.



6

FINALISER LE FINANCEMENT

Finalisez votre demande de prêt hypothécaire auprès de votre institution financière. Votre courtier immobilier se chargera de leur envoyer les documents nécessaires à la finalisation de la transaction.

7

TROUVER UN NOTAIRE

Vous devrez rechercher un notaire qui s'occupera des aspects juridiques de la transaction. Il préparera l'acte de vente, s'assurera que tous les documents sont légalement en règle et s'occupera du transfert de propriété. Il s'occupera également de l'enregistrement de la propriété au Registre foncier du Québec.

8

PRENDRE POSSESSION

Lorsque tout sera terminé, vous recevrez les clés de votre nouvelle propriété !



M E R C I P O U R V O T R E

Confiance



REGINE BADEAU

COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

Engel & Volkers

Que vous soyez acheteur, vendeur ou locataire, ce serait un plaisir de vous aider à naviguer dans votre prochaine transaction immobilière. Si vous avez besoin d'aide ou si vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter.

 RegineBadeau@evrealestate.com

 (514) 690-5034

 www.RegineBadeau.com

 1451 Sherbrooke St W, Montreal,
Quebec H3G 2G2